

POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES
SUR LES AFFAIRES
POLITIQUES ET RELIGIEUSES DE LA RÉVOLUTION
(Suite et fin)

Santimanchou diveza

An Aotrou Branellec, cure a Gastel ⁽¹⁾

Var ton : *Sanctorum meritis.*

1

Douguet eo an arrêt. — Ne deus mui a dermen ! — Da choas
 eo din roet — A zaou gant al lezen — Pe renonç d'am feiz,
 — Pe veza dibennet : — O divis cruel ha calet !

2

Méz me choas ar maro — Eus a greis va c'halon — A sùr
 a brefero — Ar guir religion — Da eul lezen impi — D'en
 doctrin ampoëzoun — Sourcen eus a berdition !

3

Va c'hrim ha va zorfel — Dirac an Nation — Eo m'am eus
 prezeguet — An Aviel guirion — Condaonet al lezen —
 Eveys a ⁽²⁾ chismatic — Hac ouzpen eus a ⁽³⁾ heritic.

(1) Nous reproduisons ici le meilleur texte de ce chant, conservé dans la famille Branellec. Un autre manuscrit, daté de 1834, nous a été communiqué par M. Falc'hun, ancien curé de Huelgoat (*Bulletin Diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1930, p. 309 ss.). L'abbé Durand dans *Ar feiz hag ar vro* a démarqué ce chant.

(2, 3). Avec le texte de 1834 lire *a* au lieu de *ar*.

HENRI PÉRENNÈS

POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES

(Suite et fin)

Derniers Sentiments

de M. Branellec, vicaire de Saint-Pol de Léon ⁽⁴⁾

Sur l'air : *Sanctorum meritis*.

1

La sentence est portée, — Il n'y a plus de délai ! — Le choix entre deux choses — M'est offert par la loi : — Ou renier ma foi, — Ou être décapité : — O cruelle et dure alternative !

2

Mais je choisis la mort — Du fond de mon cœur, — Et, certes, je préférerai — La vraie religion — A une loi impie, — A une doctrine empoisonnée, — Cause de perdition.

3

Mon crime et mon forfait, — Aux yeux de la Nation, — C'est d'avoir prêché — Le véritable Evangile, — (D'avoir) condamné sa loi — Comme schismatique — Et par surcroît comme hérétique.

(4) Jean-Marie Branellec, né à Saint-Frégant, trêve de Guissény, le 12 novembre 1759, prêtre le 22 septembre 1787, curé (vicaire) du Minihy à Saint-Pol-de-Léon, refuse, en janvier 1791, le serment à la Constitution civile du clergé, guillotiné à Brest le 28 germinal an II (17 avril 1794). — Voir SALUDEN, *Procès et supplice du Confesseur de la foi, Jean-Marie Branellec, prêtre*, Brest, 1928, et abbé Y. LE ROUX, *Prêtres et laïcs guillotines, candidats du diocèse de Quimper à la Béatification*, Quimper, 1933, p. 45 ss. — La tradition veut que J.-M. Branellec ait composé sa complainte, en prison, la veille de sa mort.

4

Ne brezeguën netra — Na d'eo guir, christenien. — Gand
va goad e sinan, — Ya, m'er graï, ya, laouen ; — Ya, eur
poëzoun eo — Hac eur poëzoun mortel — A ro ar maro eternal.

5

Pobl din eus a druez ! — Eur veach c'hoaz quent mervel,
— Quita da zallentez, — Dalc'h mad d'an Aviel ; — Malheur
ha mil guèch malheur — D'an nep n'e heñlio quet ; — Rac
assur e vezo daonet !

6

Digor da zaoulagad, — Crên gand spount hac horrol ! —
Me a ya gand va goad — Da zis-couëz da errol ! — Ya, evil
va feiz, — Souten ar wrionez — Tud direiz, me a ro ma buez.

7

Lavar c'hoas, m'ar querez, — Pobl ingrat ha barbar, —
E zes var zigarès — Caoul madou an douar — Em eus bet
refuset — Dont da bresta sermant — Ha souffret quement a
dourmant !

8

Mez perac, va Jesus, — En em justifa — Dirac tud mal-
heurus — Tud ar re injusta — Heretiquet direiz — A zistruch
en arraich — An ilis hag ar gristenaich !

9

Selaou, te, breur ingrat, — Breur impi, infidel ! — C'hal
a ra va goad — Evel hini Abel — Venjanç en da henep —
Henep da gruaute — A enep da impiete !

(8) L'abbé Branellec avait un frère aîné, nommé Jean, prêtre lui aussi.
Il prêta le serment à Saint-Frégant, où il était vicaire, et devint intrus de

4

Je ne prêchais rien — Qui ne soit vrai, chrétien ; — Le
signer de mon sang, — Oui, oui, je le ferai avec joie ; —
Qui (cette foi) est un poison, — Et un poison mortel. — Qui
donne la mort éternelle.

5

Peuple digne de pitié ! — Une fois encore, avant de mourir,
— Quitte ton aveuglement, — Tiens ferme à l'Évangile ; —
Malheur et mille fois malheur — A celui qui le lâchera ; —
Car, assurément, il sera damné.

6

Ouvre les yeux — Tremble d'épouvante et d'horreur ! —
Je vais avec mon sang — Te montrer ton erreur ! — Oui,
pour ma foi, — (Pour) défendre la vérité, — Gens dévoyés,
je donne ma vie.

7

Dis encore, si tu le veux, — Peuple ingrat et barbare, —
Que c'est sous prétexte — D'avoir les biens de la terre, —
Que j'ai refusé — De prêter serment — Et souffert un tel
tourment !

8

Mais pourquoi, mon Jésus, — Se justifier — Devant des
malheureux, — Des gens iniques, — Hérétiques dévoyés, —
Qui détruisent avec rage — L'Église et la chrétienté.

9

Ecoute, toi, frère ingrat, — Frère impie, infidèle !⁽⁸⁾ —
Mon sang crie, — Comme celui d'Abel, — Vengeance contre
toi, — Contre ta cruauté, — Et contre ton impiété !

Plourin, puis de Saint-Frégant Le martyr de son frère ne changea rien à son état d'âme.

158 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

10

Breur eris ha dinatur ! — A te a hell c'hoas souten — Ur
doctrin quen impur — Ha quer cruel lezen ? — Ret e vèz
posedet — M'ar deuez c'hoas da heùlia — Tyrantel a deu
d'am laza !

11

Eur veach c'hoas, va breur quèr, — Savete da ene — Evit
ilis hor zalver — A renonç prout d'al lezen — Sourcen eus
da valheur, — Eus da zaonation — Ha malheur oll bobl ar
c'hanton !

12

Pet mil a eneoù — Oc'h eus deja collet — Dre ho coall
exemplou, — Te, ha da gonsortet, — Touèrien malheurus !
— Parlout e rit ar brezel — Da ⁽⁵⁾ Jesus, d'an ilis santel !

13

Eur veach abandonet — Gand ho cras ⁽⁶⁾ va doue, — Evel
dour e vez c'fet — Peb seurt iniquite ; — Erruet en abîm —
Ar pec'heur caledet, — Peb crim a zo gantâ dispriget !

14

Sclærit ho daoulagad, — Va Doue, d'ar re zo dall ; — E
faveur ar re vad, — Pardounit d'ar re zo dall ; — Laquit, m'ar
plich ganeoc'h, — M'ar deo ho madelez — Ar peoc'h er
Rouantelez.

(5) *Da* au lieu de *va* (Texte de 1834). — (6) Avec le même texte prendre le mot *cras* au lieu de la leçon *croas* qui est certainement erronée.

POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES. 159

10

Frère sans cœur et dénaturé ! — Et tu oses encore défendre
— Une doctrine si impure, — Et une loi si cruelle ? — Il
faut que tu sois possédé, — Si tu continues à suivre — Les
tyrans qui vont me tuer.

11

Encore une fois, mon cher frère, — Sauve ton âme —
Pour l'Eglise de notre Sauveur, — Et hâte-toi de désavouer
la loi, — Cause de ton malheur, — De ta damnation, —
Et malheur de tout le peuple du canton !

12

Que de millions d'âmes — Vous avez déjà perdues, —
Par vos mauvais exemples, — Toi et tes consorts, — Malheu-
reux jureurs ! — Partout vous faites la guerre — A Jésus,
à la sainte Eglise.

13

Une fois abandonné — De votre grâce, mon Dieu, — On
boit comme l'eau — Toutes sortes d'iniquités ; — Parvenu
dans l'abîme, — Le pécheur endurci — Regarde comme rien
tout crime.

14

Donnez de la lumière aux yeux, — O Dieu, de ceux qui
sont aveugles ; — Par faveur pour les bons, — Pardonnez
aux méchants ; — Accordez, si tel est votre bon plaisir, —
Si telle est votre bonté, — La paix au Royaume.

15

Gand ho cras, va Jesus, — Me anduro laouën — Peb seurt poaniou grevus, — Arraich va bourrevien ; — Me a varvo en oc'h ilis ; — Va c'horf a berisso ; — Méz va feiz sur a driompho.

16

Ra zuyo va maro, — Va zalver, va Doue, — Da rei ar peoc'h d'am bro — Hac an dranquillite, — Ma vezo oc'h hano — Queit all zo blasphemet — E peb bro meulet henoret.

17

Va brassa calounat — O quitât ar bed mâ — Eo ma zoar quen ingrat — Hac evit chalia — Va madoberourien, — Va brassa mignounet — Abalamour m'o doa va loget.

18

Couraich ! Patiantet ! — Intarvez, minor paour ! — Doue en deus promettet — Evit eur verevad dour — Roet en he hano — Recompanz eternal — Hac o pezo goude mervel.

19

Va breudeur beleyen — Na gollit quet couraich ; — Labourit da zoulén — E Franç ar gristenaich ; — Evit ⁽⁹⁾ gounit un ene — Disprigit ar maro — A Doue o recompanso.

(9) Avec le texte de 1834 lire *evit* au lieu de *ya*.

15

Avec votre grâce, Jésus, — J'endurerai avec joie — Toutes
sortes de supplices, — La rage de mes bourreaux ; — Je
mourrai dans votre Eglise ; — Mon corps périra, — Mais
ma foi sûrement triomphera.

16

Puisse ma mort, — Mon Sauveur, mon Dieu, — Donner
la paix à mon pays — Et la tranquillité, — Pour que votre
nom — Depuis si longtemps blasphémé, — En tout pays
soit loué, honoré.

17

Ma plus grande peine de cœur, — En quittant ce monde,
— Est que l'on pousse l'ingratitude — Jusqu'à punir — Mes
bienfaiteurs, — Mes plus chers amis — Pour m'avoir donné
logement ⁽¹⁰⁾.

18

Courage, patience ! — Veuve, pauvres mineurs ! — Dieu
a promis — Pour un verre d'eau, — Donné en son nom, —
Une éternelle récompense — Que vous auriez une fois morts.

19

Mes frères prêtres, — Ne perdez pas courage ! — Travaillez
à défendre — En France, la chrétienté ; — Pour gagner une
âme, — Méprisez la mort, — Et Dieu vous récompensera.

(10) Arrêtée avec M. Branellec à Saint-Pol-de-Léon le 30 décembre 1793, M^{me} Veuve Le Guen, sa recéleuse, fut incarcérée avec lui à Brest le jour suivant. Elle fut condamnée à la déportation le 17 avril 1794. Ses enfants étaient au nombre de cinq dont l'aîné avait 15 ans.

20

Adieu ! pobl a Gastel, — Va fenitantet queiz ! — Bezit ato fidel — Ha dalc'hit mad d'ar feiz ; — Nep a goll e vuez — Balamour da Zoue — Certenamant e zavete.

21

Adieu ! va breur Guillou ! — Adieu ! va breur Biel ! — Arrêtit ho taélou ; — Er relijiôn santel — E queffot motivou — A gonsolation ; — Heulit-hi a greis ho calon.

22

Ya sur, va Doue, — Me ra volontier — Eus va c'horf, va buez — Eur sacrificiñ antier ; — Bezet d'eoc'h agreabl ; — Pardounit, me ho ped, — Tud coupabl ha dirollet.

23

Va breudeur beleyen, — Nevez merzeriet, — Oc'h eus ho curunen — Sur en êe recevel — Pedit e vajesté, — Da rei din ho courach — M'am bezo ar mênes parlach.

24

Evel ar Vadalen — Dirazoc'h prosternet, — Gand glac'har hac anquen, — Me a vel va fec'het ; — Va Doue, pardon ! pardon ! — Ha na zispigit quet — Eur galon humbl ha contristet.

25

Erruet eo eta — Ar fin eus va exil ; — Quitât a ran gand joa — Eur bed leun a beril, — Da receo ar gurunen — En deus Doue promettet — D'ar re o dezo perseveret.

(11) Les prêtres que l'abbé Branelléc ne craint pas d'appeler martyrs et auxquels il adresse son invocation sont, en première ligne, les abbés Le Coz, recteur de Poullaouen, guillotiné à Brest, le 13 mars 1794, et Le Drévès, vicaire de Saint-Sauveur (Brest), exécuté à Brest, le 24 du même mois.

POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES. 163

20

Adieu ! peuple de Saint-Pol, — (Adieu), mes chers pénitents ! — Soyez toujours fidèles, — Et tenez bon à la foi ; — Celui qui perd sa vie — Pour Dieu — La sauve certainement.

21

Adieu mon frère, Guillaume ! — Adieu, mon frère Gabriel ! — Arrêtez vos larmes ; — Dans la sainte religion — Vous trouverez des motifs — De consolation ; — Suivez-la du fond du cœur.

22

Oui, certes, mon Dieu, — Je fais volontiers — De mon corps, de ma vie — Un sacrifice total ; — Qu'il vous soit agréable ; — Pardonnez, je vous en prie, — A des gens coupables et dévoyés.

23

Mes frères prêtres, — Récemment martyrisés ⁽¹⁾, — Vous qui avez sûrement au ciel — Reçu votre couronne ; — Priez la Majesté (de Dieu) — De me donner courage — Pour que j'ai le même partage.

24

Comme Madeleine — Prosterné devant vous, — Avec douleur et angoisse, — Je vois mon péché ; — Mon Dieu, pardon, pardon ! — Et ne méprisez pas — Un cœur humble et contristé.

25

Voici donc arrivée — La fin de mon exil ! — Je quitte avec joie — Un monde plein de périls, — Pour recevoir la couronne que Dieu a promise — A ceux qui auront persévéré.

26

O dervez dudius ! — O laouenediguez ! — Mont da gaout
va Jesus — En he rouantelez ! — Beza en un instant —
Gantá er barados — Eternellamant o repos !

AMEN.

Gwerz côz Anna ar zant ⁽¹⁾

1

Quitait, Plouenanis, — Ur silañ ag o rentfe — Ingrat a
diavis, — Ennoc'h pelloc'h ma patte. — Publiit ar vertus —
Euz ar verzeres neves, — En deuz roet Jesus — Da vodet en
ho touez.

2

Anna ar Sant eo — Ar squer man a santelez, — Leon eo
he bro, — A Plouénan he farrez. — Deoc'hu, va Redemptor,
— O veuli he vertuziou, — Eo e rentomp enor, — Pa zint o
tonezonou.

3

He c'herent ne doant ket — Euz a dud a galite, — Mes
tud oant enoret, — A tud a zoujans Doue. — Anna, dre ho
c'homsou — Ae o exempl a vertus, — Casi er maillou, —
A zeskas caret Doue.

(1) Nous donnons ce chant et sa traduction française d'après M. le chanoine
LIVINEC. *Arne Le Saint, MM. Le Gall et Corrigou, trois victimes de la Révo-
lution à Plouénan*, Le Goaziou, Quimper, 1929, p. 29-35. Le texte breton date
des premières années du XIX^e siècle.

26

O jour de plaisir ! — O allégresse ! — Aller trouver Jésus
— Dans son royaume ! — Etre dans un instant — Avec lui
au paradis — Pour s'y reposer éternellement.

AINSI-SOIT-IL.

Vieille chanson sur Anne Le Saint ⁽²⁾

1

Gens de Plouénan, rompez — Un silence qui vous rendrait
— Ingrats et malavisés, — Si davantage il se prolongeait —
Publiez les vertus — De la nouvelle martyre. — Que Jésus,
parmi vous, — A donnée comme modèle.

2

C'est Anne Le Saint — Qui est ce modèle de sainteté. —
Le Léon est son pays, — Plouénan, sa paroisse. — A vous ô
mon Rédempteur, — En louant ses vertus, — Nous rendrons
honneur, — Puisqu'elles sont vos dons.

3

Ses parents n'étaient pas — De haute naissance, — Mais
gens honorables — Et craignant Dieu. — Grâce à leurs leçons
— Et à l'exemple de leurs vertus, — Dès le berceau, pour
ainsi dire, — Anne apprit à aimer Dieu.

(2) Anne Le Saint, née à Plouénan le 9 décembre 1748, arrêtée à Plouénan dans la nuit du 7 au 8 septembre 1794, guillotinée à Quimper le 15 septembre 1794.